

- 1^o Le montant de l'évaluation
de la propriété foncière taxable
- 2^o Le montant de la dette,
avec mention des différents intérêts
+ de la date des échéances
- 3^o Le montant du revenu an-
nuel de St-Henri
- 4^o Le montant dû cette année
pour intérêts + fonds d'amortis-
sement sur les différents em-
prunts.

Chiffes puis d'après l'appel des accablés
sur les autres sommes de revenus
à part taxe foncière

demandé par M. St. Germain
Vendredi le 17 courant à 3.40 P.M.
L.M.S.

17 Dec 1897

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7445

M. St. Germain
demande infor-
mations.

17/12/97

17



P23/E2,147

7446

P23/E2,147

Province De Québec
Cité de St.Henri

Aux Habitants de la Cité de St.Henri et a tous
ceux qu'il appartiendra.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les listes des ELECTEURS
MUNICIPAUX pour les Quartier St.Antoine, St.Henri, St.Jacques, et St.
Augustin sont maintenant complétées et déposées au Bureau du Conseil
de la Cité de St.Henri et y resteront ouvertes a l'examen des in-
terressés et de leurs représentants durant les quinze jours suivant
la date de cet avis.

Dans cet intervalle de quinze jours quiconque croira devoir se
plaindre des dites listes ou de quelqu'unes d'elles pour lui ou ~~par~~
pour une autre personne pourra le faire en donnant a cet effet au
Greffier Trésorier un avis par écrit mentionnant l'objet de sa plain-
te.

Donné a St.Henri sous mon seing et le Sceau de la Corporation
ce Septième jour de Décembre Mil huit cent quatre vingt dix sept.

Bureau du Conseil
Hotel-de-Ville
5 Place St.Henri

L. M. Senechal
Greffier et Trésorier
1897
CORPORATION DE LA
CITÉ DE ST. HENRI

Province of Quebec
City of St.Henri

To the Inhabitants of the City of St.Henri and to

all whom it may concern.

PUBLIC NOTICE is hereby given that ~~the~~ the LISTS OF MUNICIPAL
ELECTORS for the St.Antoine, St.Henri, St.James, and St.Augustin Wards
are now completed and deposited in the office of the Council of
said City of St.Henri and they shall remain open to the inspection
of all parties interrested and their representatives during the
fifteen days next after the date of the present notice.

In such space of fifteen days any person having a ground of
complain in respect of such list or any one of them personally or
for another may complain there of by giving to that effect a writ-
ten notice to the City Clerk of the said City specifying the ground
of complaint.

Given at St.Henri under my hand and the seal of the Corporation this
Seventeenth day of December One thousand eight hundred and ninety si-

sex.
Bureau du Conseil
5 Place St. Henri

L. M. Senechal
CORPORATION DE LA
CITÉ DE ST. HENRI
DEC 17 1897

P23/E2,147

Province de Québec
Cité de Saint Henri

Je soussigné Adolphe Senecal de la Cité de Saint Henri et résidant dans la dite Cité de Saint Henri, certifie par les présentes et fait rapport sous mon serment d'office que le ~~dix~~ ^{sept} ~~septième~~ jour de Décembre mil huit cent quatre vingt dix-sept j'ai affiché trois vraies copies dûment certifiées ~~du Règlement No. 101 re Depot Liste des Electeurs Municipaux~~ de l'avis public ~~du dit Règlement~~ ci-annexé comme suit:-

Une vraie copie dûment certifiée dans les langues française et anglaise a la porte de l'Eglise catholique apostolique et romaine de Saint Henri sise et située en la dite Cité de Saint Henri coin des rues St. Pierre et St. Jacques, une copie dûment dans les langues française et anglaise a la porte de l'Hotel-de-Ville de la Cité de Saint Henri sise et située en la dite Cité de Saint Henri a l'intersection des rues Notre-Dame et St. Jacques, appelé Place Saint Henri, et une autre copie dûment certifiée dans les langues française et anglaise a la porte de l'Eglise catholique apostolique et romaine de Ste. Elisabeth sise et située dans la paroisse de Ste. Elisabeth en la Cité de Saint Henri étant les lieux ordinaire des affiches. Et je certifie de plus avoir lu les dits ~~règlements et avis publics~~ dans les langues française et anglaise a haute et intelligible voix le dimanche le ~~dix-neuvième~~ ^{septième} jour de Décembre mil huit cent quatre vingt dix-sept a l'issue du service divin du matin, étant le dimanche que j'ai lu les dits ~~règlements et avis publics~~ qui suivait et le premier dimanche après que les dits ~~règlements et avis publics~~ ont été rendus publics.

En foi de quoi j'ai dressé et donné le present rapport ce ~~dix-neuvième~~ ^{septième} jour de Décembre mil huit cent quatre vingt dix-sept.

Adolphe Senecal
constable spécial

P23/E2,147

Notary's name

Notary



Notary's name

Notary

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7446

Avis et Retour
du depot de la liste
des Electeurs Muni-
cipaux 17/12/97



P23/E2,147

P23/E2,147

TELEPHONE N° 729

CABLE ADDRESS "SHIELDS"

Green Shields & Green Shields,

Advocates,

Barristers, Commissioners &c.

1124 Notre Dame St.

J. N. GREENSHIELDS, Q. C.
R. A. E. GREENSHIELDS.
N. K. LAFLAMME.
L. G. GLASS.

Montreal Dec. 18th 1897 *189*

~~THE~~ Secretary-Treasurer
of The City of St. Henri,
P.Q.

Dear Sir:-

In reference to the account for taxes due to the City of St. Henri on the property Lot No. 1939 in the municipality of the Parish of ~~Stx~~ Montreal, and which lot was sold by Sheriff's sale some time last August, on behalf of the McCready Estate and the purchaser of the property, we desire you to send us a detailed statement of the municipal taxes with the dates of the different items, and oblige,

Yours faithfully

Green Shields & Green Shields

P23/E2,147

18 Dec 97
Lettre de
Greenwood P.L.
Re Propriete
Pav. Chemise
#off 1939

The Secretary-Treasurer

of the City of Montreal

P.Q.

In reference to the account for
taxes due to the City of St. Henri on the pro-
perty lot No. 1939 in the municipality of the
Parish of St. Henri, and which lot was sold
by Sheriff's sale some time last August, on be-
half of the McCreedy Estate and the purchaser
of the property, we desire you to send us a
detailed statement of the municipal taxes with
the dates of the different payments made.



Greenwood P.L.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7447

Greenshields & Greenshields
demande compte de
taxes sur lot n° 1939
18/12/99



P23/E2,147

P23/E2,147

St Henri
le 18 Décembre/97

A Monsieur Senecal
Secrétaire

Vous trouverez ci-joint
sous la liste des docteurs.
Ce faisant vous
obligerez.

Votre
Pierre Lemais
178 Rue St Philippe



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 72/48

*Pierre Lemieux
demande a ete ins-
crit sur la liste*

18/12/97

18



P23/E2,147

P23/E2,147

J. EMILE VANIER.
Ingenieur Civil
ET
Arpenteur Provincial
BUREAUX
107, Rue St-Jacques.

Montréal 21 Décembre 1897.

A son Honneur le Maire et à M.M.
les Echevins de la Cité
de St.Henri.

Messieurs-

J'ai l'honneur de vous soumettre que M.M. les Con-
tracteurs DESORMEAU & CHARETTE ont fait cette année comme par le passé
les réparations du pavage asphaltique de la rue NOTRE DAME suivant leur
contrat et la garantie de 10 ans y mentionnée.

Toutefois je dois dire que certaines répara-
tions le long de la double voie du tramway électrique devant être re-
prises l'an prochain comme j'ai du en avertir M.M. les contracteurs.

Ces réparations de la saison de 1897 se clas-
sifient comme suit, savoir:

<u>1o</u>	Réparations remboursables à la Cité par la MONTREAL WATER & POWER Co. suivant état détaillé ci-joint,.....	\$85 21
<u>2o</u>	do _____ do _____ "MONTREAL GAS Co.".....	5 40
<u>3o</u>	do _____ do _____ "MONTREAL St.R'y.Co."...	53 89 124 50
<u>4o</u>	Enfin la valeur des réparations faites par les contracteurs pour leur propre compte serait, suivant état cijoint.....	281 61
	Réparations surveillées et indiquées par l'ingénieur.-.....	<u>426 11</u>

Le montant que la Corporation de votre Cité au-
ra à payer aux contracteurs sera par conséquent \$144,50. Ce montant com-
me je l'ai dit devra lui être remboursable par les trois Cies. sus nom-
mées.-

J'ai l'honneur d'être M.M.
Votre très obéissant serviteur,

J. Emile Vanier

P23/E2,147

J. EMILE VANIER,
Civil Engineer & Architect,

PROVINCIAL LAND SURVEYOR,

OFFICE

107 St. James Street.

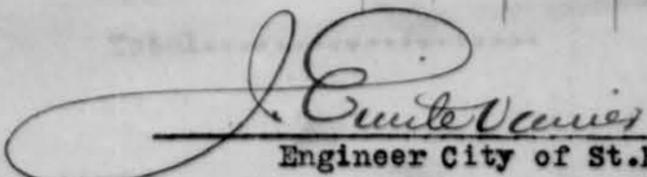
CITY OF St. HENRY

REPAIRS TO ASPHALT PAVING IN 1897.

AND CHARGEABLE TO THE MONTREAL WATER & POWER Co.

Opposite Street No. <u>3502</u>		
4'0"x8'0" = 3.55 Yds.....at	3 44	12 21
do _____ do _____ <u>3517</u>		
7'6"x3'10" = 3.19 Yds.....at	3 44	10 97
do _____ do _____ <u>3515</u>		
5'3"x2'8" = 1.56 Yds.....at	3 44	5 37
do _____ do _____ <u>3513</u>		
5'3"x3'1" = 1.79 Yds.....at	3 44	6 16
7'5"x6'0" = 4.95 Yds.....at	3 44	17 08
do _____ do _____ <u>3440</u>		
6'0"x5'3" = 3.50 Yds.....at	3 44	12 04
3'3"x5'9" = 2.07 "at	3 44	7 12
2'0"x3'0" = 0.66 "at	3 44	2 27
do _____ do _____ <u>3492</u>		
7'0"x4'6" = 3.50 Yds.....at	3 44	12 04
		\$85 21
Engineering 5%.....		4 26
		\$89 47
Total.....		

Montreal 21st December 1897.


Engineer City of St. Henry.

P23/E2,147

J. EMILE VANIER.
 Civil Engineer & Architect,
 PROVINCIAL LAND SURVEYOR,
 OFFICE
 107 St. James Street.

CITY OF St. HENRY
REPAIRS TO ASPHALT PAVEMENT ON
NOTRE DAME St.
in 1897.

CHARGEABLE TO THE MONTREAL St. RAILWAY

H.B. Concrete made by Co. Asphalt by
CORPORATION CONTRACTORS DESORMEAU & CHARETTE

<u>At ATWATER Ave.</u>			
16'2"x1'8" = 8.00 Yds.....at	2 44	7 32	
<u>Opposite St. No. 3401</u>			
14'8"x2'6" = 4.07 Yds.....at	2 44	9 98	
21'6"x1'0" = 2.39 "at	2 44	5 88	
5'0"x1'0" = 0.55 "at	2 44	1 84	
<u>At St. JOHN St.</u>			
23'8"x1'0" = 2.58 "at	2 44	6 29	
10'0"x3'8" = 4.08 "at	2 44	9 96	
<u>Opposite St.No. 3438</u>			
8'5"x1'0" = 0.94 "at	2 44	2 29	
8'0"x1'0" = 0.88 "at	2 44	2 15	
do _____ do _____ <u>No. 3456</u>			
9'8"x2'0" = 2.05 "at	2 44	5 00	
do _____ do _____ <u>No. 3460</u>			
14'0"x1'0" = 1.55 "at	2 44	3 78	53 89
Engineer 5%			2 00
Total.....			156 58

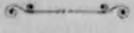
Montreal Dec. 21st 1897.

J. Emile Vanier
 Engineer City of St. Henry.

P23/E2,147

J. EMILE VANIER.
Civil Engineer & Architect,

PROVINCIAL LAND SURVEYOR.



OFFICE

107 St. James Street.

CITY OF St. HENRY

REPAIRS TO NOTRE DAME St. ASPHALT PAVING
in 1897.

AND CHARGEABLE TO THE MONTREAL GAS Co.

Opposite St. Number 3523

5'6"x2'7" = 1.57 Yds.....at

3 44

5 40

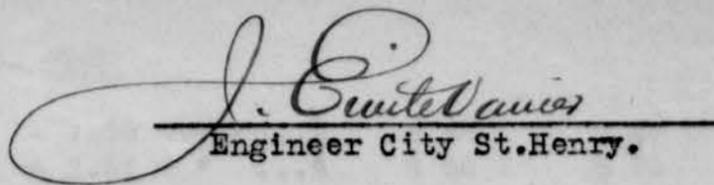
Engineering 5%.....

0 27

Total.....

\$5 67

Montreal Dec.21st,1897.


Engineer City St. Henry.

P23/E2,147

J. EMILE VANIER.

Civil Engineer & Architect,

PROVINCIAL LAND SURVEYOR.

OFFICE.

107 St. James Street.

CITE DE St. HENRI

REPARATIONS AU PAVAGE ASPHALTIQUE

PAR M.M. DESORMEAU ET CHARETTE

en 1897.

RUE NOTRE DAME

(suivant contrat et garantie)

Vis-à-vis propriété No. 3498

4'0"x1'0" = 0.44 verges...â	3 44	1 51
1'0"x1'0" = 0.11 " ...â	3 44	0 38

Vis-à-vis propriété No. 3490

37'1"x4'8" = 19.24 verges..â	3 44	66 18
2'0"x1'0" = 0.22 " ...â	3 44	0 76

do do No. 3496

2'7"x1'0" = 0.28 verges..â	3 44	0 96
----------------------------	------	------

do do No. 3492

35'3"x1'6" = 5.87 verges..â	3 44	20 19
-----------------------------	------	-------

do do No. 3535

14'4"x1'0" = 1.59 verges..â	3 44	5 47
23'0"x1'0" = 2.55 " ...â	3 44	8 77

do do No. 3541

25'4"x1'0" = 2.81 verges..â	3 44	9 67
-----------------------------	------	------

do do No. 3420

7'10"x1'0" = 0.87 verges..â	3 44	2 99
9'7"x1'8" = 1.06 " ...â	3 44	3 65

do do No. 3444

8'2"x2'0" = 1.81 verges..â	3 44	6 23
9'0"x2'0" = 2.00 " ...â	3 44	6 88

do do No. 3460

3'0"x0'10" = 0.28 verges..â	3 44	0 96
-----------------------------	------	------

do do No. 3472

19'4"x2'6" = 4.29 verges..â	3 44	14 76
-----------------------------	------	-------

A reporter..... \$149 36

P23/E2,147

(2)

Rapporté.....			\$149 36	
A la Rue Rose de LIMA				
6'9"x1'0" = 0.75 verges..à	3 44		2 58	
Vis-à-vis propriété No. 3490				
7'0"x2'0" = 1.55 verge..à	3 44		5 33	
do _____ do _____ No. 3496				
20'3"x4'8" = 10.51 verges..à	3 44		36 15	
34'4"x2'0" = 8.52 " ...à	3 44		29 31	
do _____ do _____ No. 3863				
29'0"x1'1" = 3.49 verges..à	2 44		8 51	
29'3"x1'2" = 3.52 " ...à	2 44		8 58	
31'7"x1'6" = 5.26 " ...à	2 44		12 88	
29'6"x1'0" = 3.28 " ...à	2 44		8 00	
27'0"x1'2" = 3.50 " ...à	2 44		8 54	
39'4"x1'2" = 5.09 " ...à	2 44		12 42	\$281 61
Ingénieur 5%.....				14 08
Total des réparations faites pour le compte des contracteurs.....				\$295 69

Montréal 21 Décembre 1897.

J. E. Vanier
Ingénieur Cité de St. Henri.

P23/E2,147



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7449

J. Emile Vanier
reparage a l'asphal
te.

21/10/97



P23/E2,147

22 Dec 1897

Province de Québec }
 Cité de St-Henri } A une assemblée de réviseurs
 de la liste des Electeurs Municipaux de la Cité
 de St-Henri, tenue à St-Henri au lieu
 ordinaire de séances du Conseil, Mercredi
 le vingt-deuxième jour de Décembre mil
 huit cent quatre vingt sept, conformément
 à la loi à laquelle assemblée ont présents
 MM. les Electeurs, Clément Fother, Née Leloir
 formant un quorum
 sous la présidence de Mr. Née Leloir.

Il est adopté et statué par résolutions
 du Bureau des réviseurs comme suit:-

Lecture est faite d'une demande de description
 de Mr. Pierre Lemieux Hotelier au No 198
 rue St-Philippe - ~~après~~ accordé et accepté
 Résolue et adoptée que la liste des Electeurs
 Municipaux pour l'année 1897 est déclarée bonne,
 lue à toute fin qui s'en doit, attendu
 que toute les demandes ont été prises en
 considération, et que l'acte statué sur
 cette demande la dite liste est adoptée pour
 les quartiers St-Henri & Ardenne, St-Jean
 & Augustin.

Pere Leloir

Mr. Senechal
 Secrétaire

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7450

Assemblée des Ré-
viseurs de la liste
des Electeurs -

20/12/97



P23/E2,147

P23/E2,147

Piché & Bazin

AVOCATS

CAMILLE PICHE

ADOLPHE BAZIN

TÉLÉPHONE BELL 2372

CHAMBRE 58, EDIFICE DES TRAMWAYS
CÔTE DE LA PLACE D'ARMES

Montréal, 23 décembre 1897.

MM le Maire et les Conseillers
de la Cité de St. Henri,
St. Henri.

Messieurs,

Nous avons reçu instruction de MM. James
O'Neil & al de prendre des procédures contre la Cité
de St. Henri pour obtenir l'expropriation de leur pro-
priété, située rue St. Jacques.

A moins que les procédures en expropriation ne
soient commencées mardi, le 28 courant, nous procéde-
rons .

Vos serviteurs,

Piché & Bazin



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7451

Piché & Bazin
re James O'Neil
20/10/97



P23/E2,147

P23/E2,147

Montreal le 23 Décembre 1897

Reçu du Secrétaire Trésorier de la Cité de Saint Henri, une
Copie certifiée du Rôle d'Evaluation de la dite Cité pour
l'année 1897, conformément à l'Article de la Loi 58 Victoria
Chapitre 42 Que.

J. Maucotet

Deputé Régistrateur

198
copie filée au bureau 1897

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7458

J.A. Mancotel
donne reçu d'une
copie du Role d'Éva-
luation 1897

23/12/97



P23/E2,147

P23/E2,147

Province de Québec.

No. 4495/97



Bureau du Secrétaire,

Québec, 23 décembre 1897.

Monsieur,

J'ai l'honneur, par ordre de l'Honorable Secrétaire de la Province, d'accuser réception de votre lettre en date du 22 du courant par laquelle vous transmettez le règlement No 101 du Conseil de la Cité de St. Henri, in. re: Construction d'une nouvelle station du feu et emprunt de \$10,000 à cette fin et de vous informer que le sujet auquel elle se rapporte, ne manquera pas de recevoir toute son attention.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. d. N. Senecal.

Juge de la Cité

de St. Henri,

Montréal.

Jos. P. D. M. J.

Assistant Secrétaire de la Province.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7453

Sec. Prov. reception
du Ref. No 101

23/12/97

23



P23/E2,147

P23/E2,147

1

CITE DE ST. HENRI.

A Eugène Guay *Maire et* *M. M.* *Clement*
 Lafleur, Aimé Taillefer, S. D. Vallières, Grégoire Meloche
 Néré Leclair, Wilfred Labrèche, Joseph Senecal, Napoléon Lavoie

Tous Echevins Municipaux

Messieurs,

Avis spécial vous est donné par le soussigné,
~~J. B. Beauchamp~~ *L. H. Senecal* Greffier et Trésorier du Conseil Municipal de
 la Cité de St. Henri qu'une SESSION SPECIALE du Conseil de cette
 Cité est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au lieu
 ordinaire des Sessions du Conseil, *Mercredi*, le *Vingt neuvième*
 jour du mois de *Décembre* mil huit cent quatre-vingt-*Dix-sept*
 à *Huit* heures de l'après-midi, et qu'il y sera pris en considération
 les sujets suivants, savoir:

1^o Expropriation James O'Neil

2^o Acceptation de comptes

Donne à St. Henri, sous mon seing, ce *Vingt septième*
 jour d^e *Décembre* 189⁷

L. H. Senecal
 Greffier et Trésorier.

P23/E2,147

Province de Québec
Cité de Saint Henri

Je soussigné Adolphe Senecal constable spécial de la Cité de Saint Henri et résidant dans la dite Cité, fais rapport sous mon serment d'office que le vingt septième jour du mois Décembre mil huit cent quatre vingt dix sept, entre quatre et cinq heures de l'après-midi j'ai signifié a chacun des Echevins et au Maire mentionnés dans le présent avis (Mr.G.Meloche excepté) un double d'icelui en portant et laissant le dit double a M.M.Wilbrod Labrèche et S.D.Vallières personnellement et les autres a une personne raisonnable de leur famille et a chacun de leur domicile respectif.

En foi de quoi j'ai fait et donné le présent pour servir et valoir ce que de droit.

Saint Henri ce 28 Décembre 1897
~~Constable spécial~~

Adolphe Senecal
Constable spécial



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7454

Avis Ass. Spéciale
pour le 29/12/97
27/12/97



P23/E2,147

P23/E2,147

MEUNIER & MEUNIER
AVOCATS
15 St. Jacques
MONTREAL

28 Décembre 1894

À la Corporation de St. Henri
Ville St. Henri -

Nous avons instruction de Mr. Louis
Couture de poursuivre la Corporation
de St. Henri pour la somme
de \$ 50000 de dommages.
Pour condamnation & arrestation illégale,
le, pour lui avoir refusé les moyens
de communiquer avec ses procureurs,
pour détention illégale, &c &c
à défaut de règlement avant
le 31 courant vos

Meunier & Meunier
Avocats -

P23/E2, 147

[Faint handwritten text, likely a list or ledger, covering the majority of the page. The text is mostly illegible due to fading and bleed-through.]



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7455

Meunier & Meunier
re.lause Contee
pour dommages
28/12/97

28



P23/E2,147

Rapport de la Cour du Recorder

Depuis le 1^{er} Aout jusqu'au 1^{er} Dec: 1897.

Je, App: Archambault, greffier de la cour du Recorder, ai l'honneur de faire rapport:

Causes civiles

Soixante & trois causes civiles ont été entendues durant cette période & ont rapporté avec les saisies assests & exécutions: \$ 69.10.

Causes criminelles

Cent trente neuf causes criminelles ou offenses ont été entendues & ont rapporté (et y en a plusieurs pendantes) déduction faite des déboursés faits dans celles pendantes, \$ 401.00.

Revenu total: \$ 470.10.

Il est à constater que les revenus de la cour pendant les quatre derniers mois ont été considérables & qu'il est à présumer que dans un avenir rapproché, la cour sera loin d'être une charge à la corporation, puis qu'aujourd'hui même elle en retire de grands avantages.

Humblement soumis, 31 Dec: 1897.

Archambault
JLR

Causes civiles

389	Dupas vs Chaullebois	1 00
390	do vs Daoust, (s.a)	1 60
391	do vs Linch	50
392	Abinouch vs Marichal	1 00
393	" vs Duchesne	1 00
394	" vs Prouost	50
395	Chicoiné vs Carpart	50
396	Boileau vs Baron	1 60
397	Lefelme vs Prouost	50
398	Groleau vs Godin	90
399	St Henri vs Buisson	1 60
400	Lafleur vs Beaudouin	60
401	Abinouch vs Gend'homme	1 00
402	" vs Pelletier	1 00
403	" vs Lacroix	50
404	" vs Lavoie	1 00
405	Lafleur vs Brillou	1 00
406	Trotter vs Durand	2 20
407	Rodrigue vs Lasse	1 00
408	Abinouch vs Marichal	1 60
409	Lochaine vs Ledue	1 00
410	Lemoiné vs Blain	50
411	Leluis vs Morin	1 50
412	Guay vs Trudeau	1 00
413	Lachaine vs Daoust	1 60
414	Abinouch vs Fall	50
415	" vs Brannice	1 00
416	" vs Goyette	1 60
417	" vs Linch	50
418	Lefelme vs Prouost	2 00
418	Abinouch vs Dagnais	1 00
420	Cazebais vs Goron	1 00
421	Grenier vs Boldue	1 00
421	Plamondon vs Latuille	1 30
		\$36.10

	Rapp:	
422	Ritchot vs Louch	50
423	Localité vs Dubuc	1 00
424	Abouitch vs Charlebois	1 00
425	Chicome vs Suel	1 00
426	Chicome vs Faucher	50
427	Lemome vs Major	1 00
428	Blanc vs Chagnon	50
429	Marsan vs Dugas	1 00
430	Brière vs Blanchard & al	1 00
431	Quimet vs Charbonneau	1 60
432	Chevalier vs Bélanger	1 00
433	Lemome vs Major	1 00
434	Depocas vs Lamare	1 60
435	Chicome vs Gougeon	1 00
436	do vs do	1 00
437	Cussors vs Beauchamp & al	50
438	Sauvé vs "	50
439	Dagenais vs Tremblay	1 00
440	Piché vs Trudeau	1 00
441	Abouitch vs Vanier / non assigné	
442	" vs Bourgeois	1 00
443	" vs Charbonneau	1 00
444	" vs Boutier	1 00
445	Marsseau vs Paquette	2 20
446	Carignan vs Mallette	2 30
447	Delisle vs McGowan	90
448	Loachamie vs Lessier	1 70
449	Goulet vs Hauteux	1 00
450	Aquin vs Hamelin	1 00
		\$ 65 90
	Diverses saisiés & exécution	3 20
		\$ 69 10

Causes criminelles

683	La Cité de St-Henri	vs M.W. Abattoir	3 50
684	"	vs do	3 50
685	"	vs Hart	4 00
686	do	vs Abattoir Coy, succ ^r	
687	do	vs do, certiorari	
688	do	vs do, (renvoyé)	
689	do	vs do, certiorari	
690	do	vs .. (renvoyé)	
691	"	" do do	
692	do	vs do, certiorari	
693	do	vs do renvoyé	
694	passé par erreur		
695	La Cité de St-Henri	vs Leduc	7 00
696	La Pointe	vs Lacroix	
697	do	vs Huat	7 00
698	do	vs Bélanger	6 30
699	do	vs Wilkinson	
700	do	vs do	
701	do	vs Bates	3 00
702	do	vs Lepine	
703	do	vs Robertson	
704	do	vs O'Leary	
705	do	vs Bélanger	3 30
706	do	vs Dinou	5 00
707	do	vs Richard	2 00
708	La Cité St-Henri	vs Chatila	
709	La Pointe	vs Brisebois	2 00
710	do	vs Ouellette	7 00
711	do	vs Badger	2 00
712	do	vs Mathieu	
713	do	vs Lalahaney	5 00
714	do	vs Gosselin	
715	do	vs Tremblay	2 00
716	do	vs Marcotte	3 00
			\$65.60

		65.60
717	La Borne res Primeau	3 00
718	do res Paquin	3 00
719	do res Nantecueil	
720	do res Saillerey	2 00
721	do res Bessette	
722	La Cité res Denis	3 00
723	do res Vnieberg	
724	do res Way	3 00
725	La Borne res Larivière	3 00
726	do res Lauzon	3 00
727	do res Charrou	3 00
728	passé	
729	La Borne res Lemieux	
730	La Cité res Pinken	1 00
731	La Borne res Beaupré	1 00
732	do res Gosselin	5 00
733	La Cité res Ouel	3 00
734	La Borne res Renaud	3 00
735	do res Baillargeon	
736	do res Kelly	
737	do res Fortier	3 00
738	do res Constantin	5 00
739	La Cité res Pécœur	31 50
740	do res Lepanier	31 50
741	La Borne res Royan	
742	do res David	3 00
743	do res Ladaucous	7 00
744	do res Prouost	2 00
745	do res Smith	
746	do res Rocheau	
747	do res Marcoux	2 00
748	do res Pouliot	
x 749	La Cité res Abbatu, certiorari	
750	do res do.	11 60
751	La Borne res Tranquille	3 00
		\$201.20

		\$201.20
752	La Penie au Murphy	
753	do au Monier	7.00
754	do au Brosseau	5.00
755	do au Dufour	
756	passé par erreur	
757	La Penie au McCarthy	
758	do au Walker	3.00
759	do au McNally	
760	do au Buckley	8.30
761	do au Larigue	
762	do au Mathieu	
763	do au Colborne	7.00
764	do au Normandin	3.00
765	do au Monier et al	15.00
766	do au Higginton	4.40
767	do au Bechaume	
768	do au Groleau et al	4.00
769	do au Desormeaux	3.00
770	do au McEwan	
771	do au Cornell	6.00
772	do au Gagnon	3.00
773	do au Mooney	3.00
774	do au Lewis	
775	do au Guard	3.00
776	do au Sallow	
777	do au Langlais	
778	do au Hardy	
779	do au Lebrun	3.00
780	do au Hardy	
781	La Cite au Lomalley	3.00
782	La Penie au Granger	3.00
783	do au Beler	13.00
784	do au Charlebois	2.00
785	do au Leet	
786	do au Gingras	1.00
		300.90

		Rapp: 300,90
787	La Reine res Dent	5 00
788	do res Vaillancourt	3 00
789	do res Gervin	2 00
790	do res Bernet	
791	do res Traiment	4 00
792	do res Michelin	4 00
793	do res Blermont	
794	do res Dufour	4 00
795	do res Melasol	12 20
796	do res Ladaucour	3 00
797	do res Moony	3 00
798	do res Robidoux	4 00
799	do res Bendeau	8 90
800	do res Carrière	
801	do res Merow	5 00
802	do res Fichaud	3 00
803	do res Lizina	4 00
804	do res Dominique	5 00
805	do res Marier	7 00
806	do res Debelé	23 00
807	La Cité do res Narow	4 00
808	do res Forest	4 00
809	La Reine res Bochon	3 00
810	do res Doherty	
811	do res Williams	
812	do res St Pierre	
813	do res Bourque	
814	do res Germain	
815	do res Leconte	
816	do res Desjardins	
817	do res Laparte	
818	do res Payette	3 00
819	do res Bourgeois	

\$415 00

Signification dans causes des Abattoirs 14 00
 Apprehensions Balance \$401 00

P23/E2, 147



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. *7456*

*Rapport de la Cour
du Recorder pour
1897*

31/12/97

31



P23/E2,147

P23/E2,147

OFFICES OF
CARL WARNECKE
REAL ESTATE AGENT
18 St. Alexis St.

E. Guay, Esq., -
Mayor of St. Henry

Dear Sir:-

I believe your Corporation is at present the owner of the property lately occupied by Messrs Wm. Clendenning & Coy. situate on canal bank and that you are desirous of disposing of the same.

I have a customer in view before whom I would like to lay the particulars of this property and would therefor ask you to commission me to sell the same, allowing me, say thirty days, and in case of a sale being effected through me the Corporation to pay me a commission of 2 1-2 per cent on the sale price.

I would be pleased to have you lay this matter before your Council and should you decide to intrust the property to my care you will please give me full particulars in connection with the same, that is, sale price, cash payment required, rate of interest on balance, present value of buildings, present value of land, dimensions of land, exemption from taxes if any and for what length of time, also if any part of the purchase price would be allowed by the Council as a bonus to a large manufacturer.

Your early reply will oblige

Yours respectfully,-

Carl Warnecke

P23/E2,147



P23/E2,147

OFFICES OF
CARL WARNECKE
REAL ESTATE AGENT
18 St. Alexis St.

E. Guay, Esq., -
Mayor of St. Henry

Dear Sir:-

I believe your Corporation is at present the owner of the property lately occupied by Messrs Wm. Clendenning & Coy. situate on canal bank and that you are desirous of disposing of the same.

I have a customer in view before whom I would like to lay the particulars of this property and would therefor ask you to commission me to sell the same, allowing me, say thirty days, and in case of a sale being effected through me the Corporation to pay me a commission of 2 1-2 per cent on the sale price.

I would be pleased to have you lay this matter before your Council and should you decide to intrust the property to my care you will please give me full particulars in connection with the same, that is, sale price, cash payment required, rate of interest on balance, present value of buildings, present value of land, dimensions of land, exemption from taxes if any and for what length of time, also if any part of the purchase price would be allowed by the Council as a bonus to a large manufacturer.

Your early reply will oblige

Yours respectfully,-

Carl Warnecke

P23/E2, 147



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7457

Carl Warnecke
in re Clendinning
31/12/97

31



P23/E2,147

Etat des Depenses Generales au 31 Decembre 1897

	Depenses	Appropriations
Cour des Revenus	114912	900
Hotel de Ville	130857	1000
Sante Publique	326764	3200
Intuit & Escompte	5039880	47400
Billets & Emprunts	14272168 ⁵	
Bureau du Conseil	414220	2950
Salarii de la Brigade	871714	8075
Entretien du Cimetiere St N.	92569	300
Rehabillements	127575	500
Tourage	46873	500
Telegraphes & Alarme	4704	125
Portois	173948	2000
Escudo Cour & Paves	35334	200
Rues	693042	6860
Anonage	77698	1000
Eclairage	976257	10000
Parc	76912	500
Mar au Parc	7133 ²	
Expropriations	2332345 ¹	
Tran de Eau	563931	4000
Porturages	3325	
Fonds de Secours aux Pauvres	69657	300
Entretien des Prisonniers	136968	1100
Delegations 10277 ²	102775	500
Domages de Proprietes	41625	2000
Contingents	484167	2000
Remise Parc du St N	3800	✓
Est Montee Salarii de do	1285093 ¹	
Municipal Street R. C. R. Rouge	73852	2000
Ecoles du St N	84929	69995
Remboursement de depenses	1200	✓
Municipal St N R. de Belle	1197635 ²	
Cite Ste Anne de St N	168940 ¹	
Municipal St N R. de St Augustin	370110 ¹	
	41676864	

Ex 06

P23/E2,147

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7458

*Etat des depenses
au 31/12/97
31/12/97*

31



P23/E2,147

P23/E2,147

Province de Québec
Cité de Saint Henri

Aux Habitants de la Cité de Saint Henri et à tous
ceux qu'il appartiendra.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la nomination pour les Elections Générales du Maire et de quatre Echevins pour la Cité de Saint Henri aura lieu Lundi le Dixième jour de Janvier mil huit cent quatre vingt dix huit à dix heures du matin à Saint Henri à l'Hotel-de-Ville au lieu ordinaire des Sessions du Conseil de la dite Cité et pour ces fins les Electeurs Municipaux de la Cité de Saint Henri sont convoqués en assemblée Générale pour la nomination des candidats au lieu heure et jour susdits savoir:-

De Maire en remplacement de Mr. Eugène Guay et de quatre Echevins en remplacement de Mr. Wilbrod Labrèche pour le quartier Saint Henri, et un en remplacement de Mr. Napoléon Lavoie pour le quartier Saint Antoine, un en remplacement de Mr. Clément Lafleur pour le quartier Saint Augustin et un en remplacement de Mr. Grégoire Meloche pour le quartier Saint Jacques.

Donné à Saint Henri sous mon seing et le sceau de la Corporation ce Trente et unième jour de Décembre mil huit cent quatre vingt dix sept.

L. H. Senechal

Greffier et Trésorier et ex Officio Président de l'élection.

Bureau du Conseil
5 Place Saint Henri
Saint Henri.



P23/E2,147

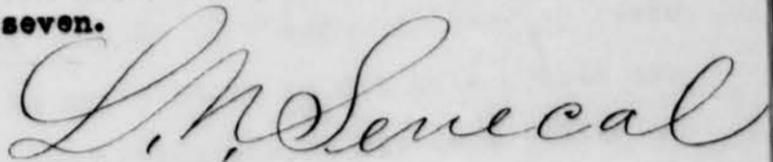
Province of Quebec
City of Saint Henri

To the Inhabitants of the City of Saint Henri and
to all whom it may concern.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the nomination for the
General Elections of Mayor and four Councillors for the City
of Saint Henri shall take place Monday the tenth day of Janua-
ry One thousand eight hundred and ninety eight at the hour of
ten of the clock in the morning at Saint Henri in the City Hall
the ordinary place of meetings of the Council of the said City
of Saint Henri and for these reasons the Municipal Electors are
called together into a general meeting for the nomination of
candidates at the place, hour and day mentionned viz.

Of Mayor in place of Mr. Eugene Guay and of four Aldermen One
for Saint Henri Ward in place of Mr. Wilbrod Labrèche, One for
Saint Antoine Ward, in place of Mr. Napoléon Lavoie, One for St.
James Ward in place of Mr. Gregoire Meloche, and One for Saint
Augustin Ward in place of Mr. Clément Lafleur.

Given at Saint Henri under my hand and the Seal of
the Corporation this thirsty first day of December One thousand
eight hundred and ninety seven.



Office of the Council
5 Place Saint Henri
Saint Henri

Clerk and Treasurer and exOfficio
President of the Election.



P23/E2,147

Province de Québec)
Cité de Saint Henri)
+-----+
+-----+

Je soussigné *Adolphe Senecal* de la
Cité de Saint Henri et résidant dans

la dite Cité de Saint Henri, certifie par les présentes et fais
rapport sous mon serment d'office que le *Septième* jour
de *Décembre* Mil huit cent quatre vingt dix *Sept*, j'ai affi-
ché trois vraies copies dûment certifiées de l'avis public ci-
annexé (*Re-Elections Municipales*) comme suit:-

Une vraie copie dûment certifiée dans les langues Française et
Anglaise à la porte de l'Eglise Catholique, Apostolique et Ro-
maine de Saint Henri, sise et située en la dite Cité de Saint
Henri coin des rues Saint Pierre et Saint Jacques, une copie
dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise, à la
porte de l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Saint Henri, et une
située en la dite Cité de Saint Henri à l'intersection des rues
Notre-Dame et Saint Jacques, appelé Place Saint Henri, une
autre copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglai-
se à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de
Ste. Elisabeth sise et située en la Paroisse de Ste. Elisabeth
dans la dite Cité de Saint Henri, étant les lieux ordinaires des
affichagees, et je certifie de plus avoir lu le dit avis public
dans les langues Française et Anglaise à haute et intelligible
voix le dimanche le *Deuxième* jour de *Janvier* Mil
huit cent quatre vingt dix *huit* à l'issue du service divin
du matin étant le dimanche que j'ai lu le dit avis public qui
suivait et le premier dimanche après que le dit avis public a
été rendu public.

En foi de quoi j'ai fait et donné le présent ce

Quatrième jour de *Janvier* 1898

Adolphe Senecal
Constable spécial

Archives No. ----

Re: Avis Public Elections

Municipales 1898



P23/E2,147

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7459

*Avis de la nomi-
nation le 10/1/98*

31/12/97



P23/E2,147

P23/E2,147

Corporation de la Cité de St-Hyacinthe.

ÉTAT RÉSUMÉ DES RECETTES ET DÉPENSES

Du 1er Janvier 1896 au 31 Décembre 1896,



*Polusens
Greffier*

P23/E2,147

ÉTAT RÉSUMÉ DES RECETTES ET DÉPENSES

DE LA

Corporation de la Cité de St-Hyacinthe.

Du 1er Janvier 1896 au 31 Décembre 1896,

ACCOMPAGNÉ DE L'ACTIF ET DU PASSIF DE LA DITE CORPORATION.

RECETTES

Sur Cotisations de 1896.....		\$16,867 54
" arrérages.....	\$1,314 50	
" étaux bouchers, loyers, etc.....	2,957 63	
Taxes d'hotels.....	2,600 00	
" sur magasins de bouchers.....	1,050 00	
Salle du Marché Centre, loyer.....	122 00	
Taxes voitures et paniers.....	2,327 96	
" balances et petits bancs.....	329 50	
Balances publiques, au Marché à foin et près de la gare.....	539 39	
Amendes.....	418 20	
Taxes sur banques.....	600 00	
Licences bouchers.....	377 50	
" charretiers.....	344 75	
Taxes sur assurances.....	720 00	
" entrées canaux et ouvrage.....	236 90	
" occupation de rues et entrées de cour.....	67 87	
Autres licences.....	2,881 35	
		16,887 55
Divers.....	5,216 86	
Balance en caisse au 1er janvier 1896.....	619 46	
		5,336 32
		\$39,591 41
Pris sur dépôt épargnes, Aqueduc.....		7,500 00
Emprunts billets.....		1,451 34
		\$48,542 75

DÉPENSES.

Département	Trottoirs, bois et ouvrage.....	\$2,542 37	
des	Entretien des rues, ouverture, nivellement matériaux et arrosage.....	2,195 75	
Chemins			4,738 12
	Macadam, pierre et ouvrage.....		2,660 56
			4,679 90
	Canaux, matériaux et ouvrage.....		
	Département du feu, achats boyaux, matériaux, entretien de station, réparations, constructions, nourriture des che- vaux, etc.....		3,073 90
	Département de police et santé.....		706 70
" des Marchés—entretien, réparations, etc.....			848 11
Eclairage—Station du feu et police.....			91 05
" Marché.....			92 25
" Rues et Parc.....			1,961 04
Parc—entretien et kiosque.....			52 15
Assurances—primes.....			341 00
Intérêts et amortissements.....			12,791 20
Frais d'impressions.....			166 10
Avocats.....			1,036 87
Salaires.....			6,900 75
Escompte sur taxes.....			297 55
Pompiers volontaires, allocation.....			90 00
Autres dépenses.....			1,598 42
Deuxième fonds d'amortissement.....			76 00
Dépôt spécial.....			39 00
Autres fonds d'amortissement.....			1,470 60
			\$43,711 27
G. C. Dessaulles, achat de terrain.....		300 00	
Propriété achetée d'Eng. Lamarche, acc.....		1,600 00	
" " " " réparations et constructions.....		560 92	
			2,460 92
			\$46,172 19
Billets.....			1,545 10
			\$47,717 29
Balance en caisse au 31 déc. 1896.....			825 46
			\$48,542 75

ACTIF.

Arrérages sur '96, '95, '94, '93, '92, '91, '90 et 89.....	\$8,017 28
“ sur années précédentes.....	150 08
	\$8,167 36
Balance due sur prix de vente.....	* \$1,295 00
E. T. Corset Co. balance sur prêt.....	2,500 00
Dépot spécial.....	671 70
Deuxième fonds d'amortissement.....	1,319 75
Cie. Manufacturière de St-Hyacinthe, prêt débetures \$60,000, bal. due..	57,076 14
Fonds d'amortissement, pour servir au paiement des dites débetures....	2,896 40

Les propriétés de la Corporation ci-après mentionnées :

1o. Le Marché centre.....	40,000 00
2o. Le Parc.....	12,000 00
3o. Le Marché à foira.....	4,000 00
4o. Terrain dans le quartier No. 5.....	600 00
5o. Station des pompes et de police.....	40,000 00
6o. Pompes à vapeur, boyaux, dévidoirs, voitures aux échelles, etc.....	18,600 00
7o. Six chevaux, attelages et voitares.....	1,000 00
8o. Réservoir, rue Dessaulles.....	1,500 00
9o. “ rue Ste-Marie.....	1,100 00
10o. Canaux en briques et grès.....	47,391 90
11o. Les bornes-fontaines.....	4,250 00
Balance en caisse.....	825 46
Aqueduc—dépôts-épargnes.....	10,260 40
“ prix d'achat.....	130,000 00
“ Construction, nouveaux travaux travaux en 1896.....	3,194 45
Arrérages sur taxes d'eau au 31 décembre 1896.....	1,669 33
Balance en cuisse au 31 décembre 1896.....	1,002 25
	\$391,320 14

PASSIF.

Emission de débetures en 1888.....	100,000 00
“ “ en 1893, \$100,00, balance due.....	97,958 50
“ “ en 1894.....	60,000 00
“ “ en 1894, pour achat de l'aqueduc, bal, due.....	148,308 36
C. H. Kirkland, bal. due sur achat de propriété d'Eug. Lamarche.....	1,800 00
Balance due sur dette flottante.....	4,600 00
Emprunts temporaires.....	9,000 00
	\$421,666 41

Comptabilité séparée pour l'Aqueduc.

RECETTES.

Balance au caisse au 31 décembre 1895.....		\$194 06
Sur taxes d'eau.....		14,552 88
	\$14,746 94	
Divers, { Sur intérêt sur dépôt-épargnes.....		547 65
{ Matériaux vendus.....		90 40
{ Prix sur dépôt-épargnes.....		2,561 30
	\$3,199 35	
		\$17,946 29

DEPENSES.

Salaires, achat de charbon, entretien de station de l'aqueduc, machines, etc.	5,709 56
Intérêts et fonds d'amortissement sur débetures de \$150,000.....	7,567 80
Coût des travaux.....	3,194 45
" d'autres travaux renouvelés, rue Girouard.....	472 23
	\$16,944 04
Balance en caisse au 31 décembre 1896.....	1,002 25
	\$17,946 29

Evaluation de la propriété foncière taxable, de la Cité de St-Hyacinthe..	\$2,173,525 00
Evaluation de la propriété foncière, non taxable et détaillée comme suit :	
Du Gouvernement de la Puissance.....	\$25,000 00
" Provincial.....	30,000 00
Du Comté de St-Hyacinthe, bureau d'Enregistrement..	5,000 00
Propriétés industrielles.....	36,000,00
" de la Corporation.....	107,100 00
" en culture.....	100,400 00
" Religieuses, des communautés et d'éducation.....	542,000 00
	\$845,500 00
	845,500 00
	\$3,019,025 00

L'état général accompagné du rapport de MM. Jules Laframboise et Etienne R. Blanchard, auditeurs, a été soumis au Conseil de Ville de St-Hyacinthe le 19 mars 1897, approuvé par ce dernier et déposé au bureau du Trésorier pour inspection publique.

ST-HYACINTHE, 20 MARS 1897.

J. O. GUERTIN,
TRÉSORIER

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7460

*Etat financier
de St. Hyacinthe.*

31/dec/99

81



P23/E2,147

P23/E2,147

J. EMILE VANIER,
Ingénieur - et - Architecte

BUREAUX :
No. 107 RUE ST-JACQUES,
MONTREAL.

Montréal 12 Décembre 1897.

LA CITE DE St.HENRI

Dt.à

J. E M I L E V A N I E R

Confection d'un plan spécial comprenant toute la propriété O'Neil à exproprier à St. Henri, ayant nécessité l'arpentage de cette propriété.

Aides & frais de déplacement.....	\$8.44
Honoraires de l'Ingénieur - arpenteur....	6.00
Confection d'un plan, copie sur toile & 2 "blue prints".....	10.00

TOTAL.....	\$24.44
------------	---------

Co.No.848"A"

P23/E2,147

J. EMILE VANIER,
Ingénieur • et • Architecte

BUREAUX :
No. 107 RUE ST-JACQUES,
MONTREAL.

Montréal 24 Décembre 1897.

LA CORPORATION DE LA CITE DE St.HENRI

Dt.à

J. E M I L E V A N I E R

Pour services professionnels re affaire évaluation terre DRUMMOND portée devant son Honneur le RECORDER de la Cité.- Le tout suivant instructions recues de M.l'avocat CODERRE de St.Henri le 28 Mai 1897.

Examen particulier de la terre DRUMMOND,évaluation des travaux d'égouts,d'aqueduc terrassement,macadamisage trottoirs etc - exécutés sur la terre en question.-

Préparation d'un rapport spécial détaillé de cette évaluation avec copies laissées au RECORDER et au greffier de la Cité et plans,déboursés en rapport avec ce travail pour aides,typewriting mesurages etc.....

\$40.90

Honoraires de l'Ingénieur pour la préparation de do et comparution devant le Recorder ler Juin 1897

50.00

TOTAL.....

\$90.90

849" A"

GITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7460^a

J. Emile Vanier
Compte.

12/12/97



P23/E2,147

P23/E2,147

A Messieurs les Maire et
Echevins de la Ville de St. Henri.

Messieurs,

Nous avons l'honneur
de vous accuser réception du
don généreux adressé à la
Conférence de St. Vincent de Paul,
et vous en remercions au nom
des nombreuses familles nécessiteuses
secourues par notre Association.

Daignez agréer, Messieurs,
l'expression de notre plus vive
reconnaissance.

Le Secrétaire,

A. Dubois

Le Président,

Pierre Charette

St. Henri, le 2 janvier 1898.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7461

*La St Vincent du Paul
St Henri*

Remerciements

2/1/98



P23/E2,147

P23/E2,147

J. EMILE VANIER.
Ingénieur Δ Civil
ET
Arpenteur Provincial
.. BUREAUX ..
107 Rue St-Jacques.

Montreal, 5 Janvier 1893

Mr. N. Sénécal
Greffier, Trésorier de la
Cité de St. Henri

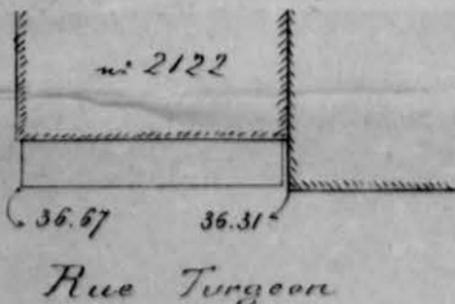
Monsieur le Greffier,

J'ai l'honneur de vous faire connaître, comme suite
à votre ordre du 4. Janvier. 1893 que l'alignement tel que figu-
ré au plan homologué, a été tracé le 5. Janvier. sur le coté.....
..... de la rue..... Turgeon.....
devant la propriété de M^{rs} Winslow..... portant le nu-
méro officiel. 2122.....

Les niveaux des profils approuvés par votre
Conseil de Ville, ont également été donnés. Ils sont renseignés au cro-
quis ci-dessous.

Veillez agréer, Monsieur le Greffier, l'assu-
rance de mes sentiments les plus dévoués.


Ingénieur Cité de St. Henri.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7462

A. J. Mille Vanier
Alignement Whistlow.
5/2/98



P23/E2, 147

J Charv

5 Janvier 1898

A. Messieurs les Conseillers
de la Cité de St. Henri.

Messieurs.

En réponse à votre du 22 Courant, je dois vous dire que cette lettre est grossière, mensongère et peu délicate, surtout si l'on considère que vous vous adressez à un vieux citoyen de St. Henri qui demeure en cette ville bien avant vous.

Je fais le commerce depuis vingt-cinq ans je n'ai jamais eu de trouble avec qui que soit, je suis bien vu parmi mes concitoyens, excepté par un tout petit nombre du Conseil de notre ville, des hommes sans éducation, qui, par vengeance personnelle je crois, cherche à me nuire. Bien mal renseignés, vous me dites, avec mensonge, que je n'ai pas eu la permission de placer un petit engin sur ma propriété de la rue St. Marguerite; vous me sommer de l'enlever le plus tôt possible - vous me parlez de me poursuivre!

D'abord, je vous ai envoyé une lettre en vous demandant la permission de transporter le dit engin, tout en me conformant au règlement de notre Cité - ma lettre a été lue au Conseil et renvoyé à un comité spécial. Pour vous donner plus d'informations à ce sujet, je me suis rendu au conseil, et ce soir là il n'y eu pas de Conseil fonté de Corum.

J Charro

5 Janvier 1898

A. Messieurs les Conseillers
de la Cité de St. Henri.

Messieurs.

En réponse à votre du 22 Courant, je dois vous dire que cette lettre est grossière, mensongère et peu délicate, surtout si l'on considère que vous vous adressez à un vieux citoyen de St. Henri qui demeure en cette ville bien avant vous.

Je fais le commerce depuis vingt-cinq ans je n'ai jamais eu de trouble avec qui que soit, je suis bien vu parmi mes concitoyens, excepté par un tout petit nombre du Conseil de notre ville, des hommes sans éducation, qui, par vengeance personnelle je crois, cherche à me nuire. Bien mal renseignés, vous me dites, avec mensonge, que je n'ai pas eu la permission de placer un petit engin sur ma propriété de la rue St. Marguerite; vous me sommer de l'enlever le plus tôt possible - vous me parlez de me poursuivre!

D'abord, je vous ai envoyé une lettre en vous demandant la permission de transporter le dit engin, tout en me conformant au règlement de notre Cité - ma lettre a été lue au Conseil et renvoyé à un comité spécial. Pour vous donner plus d'informations à ce sujet, je me suis rendu au conseil, et ce soir là il n'y eu pas de Conseil faute de quorum.

Je me suis rencontré avec M. le Maire
et avec d'autres Conseillers - On m'a dit vous
n'aurez pas de faire applications, en pré-
sence de plusieurs personnes - On m'a laissé
entendre que tout irait bien.

J'ai vu M. le Conseiller, Senecal et il m'a
dit d'aller voir M. Blais, inspecteur de notre
cité, et de m'arranger avec ce dernier.

Un des Messieurs du dit Comité, à ce sujet,
me demandait si j'avais été voir le dit ins-
pecteur, a m'a répondu négative, il m'a dit
d'aller voir M. Blais, inspecteur et que tout se-
rait bien - j'ai répondu que j'aimerais mieux
avoir la permission immédiatement, séance
tenante - On m'a dit: cela ne rien fait rien
vous obtiendrez ce que vous demandez - Je
suis donc allé voir M. l'inspecteur, et je me
suis arrangé avec lui - j'ai placé mon engin
au milieu de mon terrain, à cent cinquante
pieds des voisins - Alors j'ai reçu ce que
j'avais assez de permission - j'ai fait transporter
mon petit engin en question.

Mon avocat me dit que vous ne pouvez me
refuser cette permission et si vous ne voulez
pas me donner cette permission vous devez me
notifier et me donner les raisons de votre refus
Vous avez des précédents, dans le même cas
que moi - et vous les tolérez - il y en a
même qui font usage du charbon et moi

je ne chauffe qu'avec du bois - je ne fais rien de bryard pour nuire a mes voisins - je scie seulement qu'une journée ou deux par semaine et cela, pour d'ici au printemps seulement car a cette date, je transporterai de nouveaux ^{mon} engin au Canal, pour mon usage ordinaire. Si je me suis décidé a scier mon bois, c'est dans l'intérêt de mes pratiques - cela ne leur coûte que quarante-cents de la corde, tandis qu'elle paierait, autrement, une piastre de la corde pour le faire scier. Quand a moi - je dois savoir que je va perdre, quelques cents-piastres d'ici au printemps prochain - ce n'est donc pas dans mon ^{mon} intérêt, mais bien celui du public en general.

Les reproches que j'adresse au Conseil s'adressent a mes ennemis seulement - donc vous pouvez faire ce que vous voudrez, je me defendrai, vous en serait quitte pour les frais - On sait que cela ne vous coûte pas de plaider avec l'argent des contribuables - l'exemple du procès de M. O'mell en est une preuve? et tant d'autres! j'espere de gagner ma Cause - car un Conseil ^{ma} dit qu'il fallait mieux que la corporation perde le procès de M. O'mell car elle est plus en mesure de payer les frais que l'individu,

Quand a la question de batis, je ne refuse pas a batis, mais j'attends mon certificat et que vous régliez toutes les autres choses avec moi

qui sont en litige.

Néplus je pouvais vous poursuivre pour mas-
oir retardé à bâtir sur la Grand Rue, en ne
me donnant pas mon contrat.

J'espère qu'à la prochaine election ceux qui
cherchent envers moi leur vengeance personnelle
nront dormir chez eux, et ne voudrons plus
troubler la paix public.

Il est parvenu à ma connaissance qu'un
individu " arme a feu s'il en est " a
porté plainte contre moi, le conseil ne
l'a-t-il pas assez comble de faveurs pour
qu'il laisse ses voisins vivre en paix?

J'aime à croire que vous reconnaitz vous
être trompés et que je n'aurais pas à
plaider pour faire valoir mes droits.

Je suis votre humble
serviteur en attendant de vous
que justice se fasse.

D. Caignan



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7463

David Carignan
lettre sur divers.
5/1/97



P23/E2,147